Modification simplifiée n°1

Commune de Pollionnay

Plan Local d'Urbanisme

Plan 1/2

Echelle 1 / 5000

Document graphique comprenant :
- La présente modification simplifiée n°1 approuvée le 15/05/17
- Le zonage approuvé le 09/05/16

Latitude uep - Le Fiatet - 69210 Saint Bel - 04 74 01 21 46

La commune est concernée par des risques d'inondations et géologiques.
Ces risques sont localisés sur le plan n°2.

Le droit de préemption urbain est en vigueur sur les zones U et AU du PLU

Secteur Nord de la commune au 1/5000

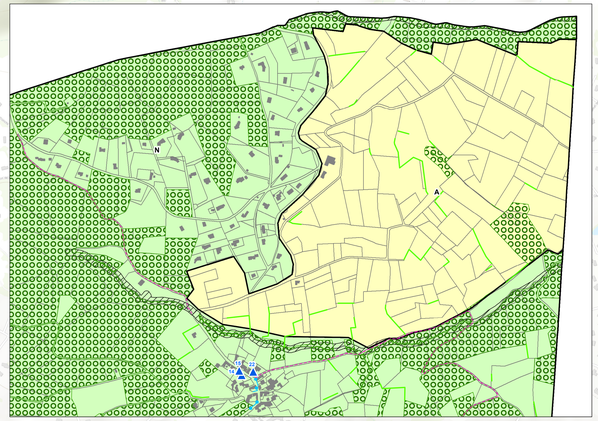

- **Ua** Zone urbaine à typologie urbaine ancienne
- **Ub** Zone urbaine de 1ère périphérie
- **Ue** Zone urbaine à vocation d'équipements
- **Up** Zone urbaine de protection du patrimoine
- **UL** Zone urbaine de loisir
- **AUa** Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitats avec sous secteur AUa1
- **A** Zone agricole
- **N** Zone naturelle
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation et à une servitude de 25% de logements sociaux au minimum au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme
- Secteur de projet, d'une surface de 7650 m², au titre de l'article L.123-2 du code de l'urbanisme inscrite pour une durée maximale de 5 ans à partir de la date d'approbation du PLU.

Elément remarquable du paysage
au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide
- Corridor écologique à maintenir, à renforcer et/ou à reconstituer
- haie ou alignement d'arbre
- Parcs et jardins
- Elément remarquable bâti
- Mur
- Voies et chemins et préserver et/ou à reconstituer

Autres éléments

- Espace Boisé Classé au titre de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Secteur de carrière
- Zone de bruit

Les emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface/largeur plateforme
ER1	Elargissement de l'avenue Guerpillon et cheminement doux	Commune	3600 m²
ER2	Stationnements	Commune	1100 m²
ER3	Accès entre le parking et la rue des écoles	Commune	260 m², largeur 3m
ER4	Cheminement doux le long de la Cura	Commune	280 m², largeur 3m
ER5	Cheminement doux permettant de relier l'avenue Guerpillon aux équipements	Commune	770 m², largeur 3m
ER6	Cheminement doux permettant de relier l'avenue Guerpillon aux équipements	Commune	310 m², largeur 3m
ER7	Création d'un équipement type maison médicale	Commune	330 m²
ER8	Cheminement doux	Commune	Largeur 3m
ER9	Stationnements et espace public	Commune	800 m²
ER10	Extension du pôle d'équipements du stade	Commune	2000 m²
ER11	Voie de desserte des Mandrières	Commune	2800 m², largeur 14m
ER12	Réaménagement du carrefour	Commune	200 m²
ER13	Cheminement doux	Commune	500 m²
ER14	Gestion des eaux pluviales	Commune	500 m²
ER15	Elargissement du chemin de la rivière	Commune	Largeur 8 m
ER16	Elargissement du chemin du Lattat	Commune	Largeur 8 m
ER17	Cheminement doux	Commune	Largeur 3m
ER18	Cheminement doux	Commune	Largeur 3m
ER19	Cheminement doux	Commune	Largeur 3m
ER20	Cheminement doux	Commune	Largeur 3m
ER21	Stationnements publics	Commune	Largeur 3m

Sources: Esri, HERE, DeLorme, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community